

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON DE SAINT-OMER NORD
COMMUNE DE SERQUES

L'an deux mil quinze, le dix août à 20 heures 00,
le conseil municipal de la commune de SERQUES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie LEFEBVRE, Maire de la commune.

Présents tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de
Madame BECAERT Caroline qui a donné pouvoir à Mme BAYARD Gésabelle
Madame BALLE Anne-Marie qui a donné pouvoir à Mme DEPRECCQ Micheline
Mme CARRE Fabienne qui a donné pouvoir à Mme DOUILLY Isabelle
Mr DENIS Philippe qui a donné pouvoir à Mr MASSEMIN Jean-Luc
Mr GOOLEN Gilles qui a donné pouvoir à Mme le Maire

Mme MALPOT Sylvie absente non excusée

Monsieur CAZIN Etienne est nommé secrétaire.

Convocation du 27 juillet 2015

**OBJET : Travaux de réhabilitation bâtiment communal « ancienne mairie »
Création d'un budget annexe**

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'instruction M 14,
Vu l'avis favorable de la commission des finances

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide :

- la création au 1^{er} août 2015 du budget annexe relatif à la réhabilitation de l'ancienne mairie et sera dénommé « budget annexe Ancienne Mairie ».

Toutes les recettes et dépenses relatives à ce service seront inscrites au budget 2015 de ce budget annexe.

La présente délibération sera notifiée à M. le trésorier principal

OBJET : Signature convention ANCV

Suite à plusieurs demandes Mme le Maire fait part au conseil municipal qu'il convient de signer une convention afin de pouvoir accepter et encaisser les chèques vacances en règlement de l'accueil de loisirs.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la signature de la convention et donne pouvoir à Mme le Maire.